

Nom:

Adresse:

COUR PENALE INTERNATIONALE
Unité des Informations et des Eléments de Preuve
Bureau du Procureur
Boîte Postale 19519
2500 CM, LA HAYE
Pays-Bas

otp.informationdesk@icc-cpi.int

Fax: 31 70 515 8555

Monsieur le Procureur,

J'ai l'honneur de porter plainte entre vos mains contre l'Etat d'Israël, son Président Shimon Peres, son Premier Ministre Ehud Olmert, son Ministre de la Défense Ehud Barak et sa Ministre des Affaires Etrangères Tzipi Livni, en raison du blocus de la Bande de Gaza et du carnage de sa population par des bombardements massifs (à ce jour, 9 janvier 2009, 770 morts et plusieurs milliers de blessés). Cette situation constitue une punition collective et donc des crimes de guerre, dont ils sont responsables, aux termes de la 4^{ème} convention de Genève, article 33 bis.

A Gaza, l'aviation bombarde une des zones les plus densément peuplées au monde. Des écoles, des mosquées, des universités, des centrales électriques, des services publics, les installations de l'ONU sont touchées par les bombardements israéliens qui n'épargnent ni les ambulances, ni les services de secours.

Il faut savoir que cette guerre a été préparée depuis six mois, et a pour but de détruire la volonté du peuple Palestinien à défendre son droit à l'existence. A Gaza, du fait du blocus israélien antérieur aux bombardements massifs, cette guerre terrorise une population civile déjà privée de médicaments, nourriture, électricité, liberté et sécurité.

C'est pourquoi, Monsieur le Procureur, je vous demande de bien vouloir donner à cette affaire la suite légale qu'elle comporte, et vous prie de croire en mes très respectueux sentiments.

Fait à

Le

Signature